



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration  
Séance du 19 Décembre 2022 à 18h30

Nombre de membres		
Afférents au Conseil d'Administration	En exercice	Ayant pris part à la délibération
9	15	8

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en son lieu ordinaire, sur convocation adressée par le Président à chacun de ses membres, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie LEBRE, Vice-Président.

Secrétaire de séance : Danièle CARELLO

**Administrateurs présents** : Yvette AGARD, Danièle CARELLO, Paul GAILLARD, Karine FRASCA, Jean-Marie LEBRE, Nathalie JEAN, Catherine POUZENC, Astrid ROBERT

**Administrateurs ayant donné pouvoir** : Michèle BOURGUE

**Administrateurs absents** : Jean-Pierre SERRUS, Patrick FUMAT, Emilie LAFOND, Katia MARTINEZ, Danièle PELLEGRIN, Alix DIOP

**Délibération N° 37/2022**

**OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE POUR L'EXERCICE 2021**

Rapporteur : Jean-Marie LEBRE

Le Vice-Président informe l'assemblée que conformément aux articles L.231-1 et suivants du Code Général de la Fonction Publique, le CCAS dresse chaque année un Rapport Social Unique (RSU) exposant notamment la composition des effectifs, les moyens budgétaires consacrés ainsi que les données relatives à l'absentéisme. Ce RSU, une fois présenté en Comité Technique, est présenté au CCAS et donne lieu à un débat sur les ressources humaines.

Pour l'année 2021 pour le CCAS, les éléments suivant sont à relever :

- L'effectif a diminué de près de 15%, passant de 10,60 ETP à 8,71 ETP.
- La moyenne d'âge est passée de 45 ans à 43 ans.
- L'absence a augmenté, passant de 30,6 j pour les fonctionnaires en 2020 (0 pour les contractuels) à 38,8j en 2021 (9 concernant les contractuels). L'absentéisme s'élève à 10,62%.
- Aucun accident de travail déclaré.
- Aucun agent ne s'est rendu en formation.

Vu le Comité Technique du 7 décembre 2022

Le Conseil d'Administration, oui l'exposé du Vice-Président,  
Après en avoir largement débattu,

PREND ACTE, à l'unanimité, du RAPPORT SOCIAL UNIQUE, tel que décrit par le Vice-Président.

Ainsi fait et délibéré, aux jours, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le Vice-Président :

Jean-Marie LEBRE



Acte rendu exécutoire après télétransmission  
En Sous-Préfecture le.....  
Et de la publication ou notification le .....

La Secrétaire de Séance :

Danièle CARELLO



ne,

REÇU EN PREFECTURE

le 22/12/2022

Application agréée E-legalite.com